PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu un certificat du Secrétaire d'Etat, pour informer cette Chambre que l'honorable William C. Edwards, écuier, avait été appelé au Sénat.

Ordonné, qu'il soit inscrit sur le journal, et il est comme suit :

Département du Secrétaire d'Etat du Canada, Ottawa, 17 mars 1903.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence, le Gouverneur général, d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau en date du dix-septième jour de mars A.D., mil neuf cent trois, William C. Edwards, de Rockland, dans la province d'Ontario, écuier, et de le nommer au Sénat et sénateur, pour la province d'Ontario.

R. W. SCOTT, Secrétaire d'Etat.

[L.S.].

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un sénateur qui se présentait pour être introduit

Alors, l'honorable William C. Edwards a été introduit entre l'honorable M. Scott et l'honorable Sir Alphonse Pelletier.

L'honorable M. Edwards a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :



CANADA.

MINTO.

[L.S.7

EDOUARD VII, par la grâce de Dieu, Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions britannique par delà les mers, Roi, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.

A Notre fidèle et bien-aimé William C. Edwards, écuier, de Rockland, de Notre province d'Ontario, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT :-

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparaissiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

En foi de Quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin, Notre Très Fidèle et Bien-Aimé cousin le Très Honorable Sir Gilbert John Elliot, Comte de Minto, et Vicomte Melgund de Melgund, comté de Forfar, dans la pairie du Royaume-Uni, Baron Minto de Minto, comté de Roxburgh, dans la pairie de la Grande-Bretagne, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, Chevalier Grand-Croix de Notre Ordre Très-Distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, etc., etc., Gouverneur général du Canada.